



Transfert d'entreprise et plan social

Par **nikos**, le **13/06/2013** à **18:52**

Bonjour,

Je souhaite avoir des renseignements concernant un PSE.

Je suis actuellement salarié d'une entreprise qui a lancé un plan social.

Nous sommes une entreprise qui possède beaucoup de magasins et il se pourrait qu'une partie de nos magasins soit racheté.

Ma situation professionnelle est la suivante, je suis en mission manager dans un magasin alors qu'à la base je suis adjoint d'un autre magasin.

Ma question est la suivante: si mon magasin est racheté par la nouvelle entreprise et que le magasin ou je suis adjoint ne l'est pas que se passe t'il pour moi ?

Mon transfert s'effectue avec la nouvelle entreprise ou suis je rattaché à l'ancien magasin et de ce fait je fais parti du plan social?

Merci pour votre réponse.

Cordialement

Par **P.M.**, le **13/06/2013** à **21:19**

Bonjour,

Si les magasins ne sont pas une entité juridique séparée, c'est au niveau de l'entreprise que cela risque de se passer, en tout cas, il faudrait savoir ce que contient le PSE...